

## RAPPORT FINANCIER 2013

Ce rapport porte sur l'année 2013. Il couvre la fin de la 1<sup>o</sup> mandature de Bernard Chervet, et le début de sa seconde mandature. Josiane Chambrier-Slama était la trésorière de la mandature précédente, et Panos Aloupis a poursuivi en tant qu'adjoint.

Le budget prévisionnel voté à l'AGO de 2012 était déficitaire de – 27.112 €. Arrêté dans les conditions prévues, le résultat s'avère être un excédent de 504 €. Ce résultat est obtenu sans qu'ait eu lieu le colloque SPP de novembre qui renforce habituellement nos recettes.

Au regard de cette situation budgétaire en équilibre, notre expert-comptable, M. Bahri, a jugé prudent d'imputer à notre budget 2013 de façon rétroactive, puisque non prévue dans le prévisionnel, une provision pour *risque emploi*, s'élevant à 13.093 €. Il ne s'agit pas d'une dépense, mais d'une provision, afin d'anticiper des départs à la retraite ou d'éventuels démissions ou licenciements, concernant les salariés de la SPP.

Cette décision d'opérer une provision non prévue au budget, de 13.093 €, a pour conséquence de rendre déficitaire notre résultat final de 12.589 €, sans tenir compte, bien entendu, de l'apport du legs de 694.365 €.

Avec l'apport du legs notre excédent final s'élève à 681.776 €.

L'équilibre a donc été réalisé cette année, grâce à une rigueur de gestion soutenue par le bureau et le CA, à laquelle a participé le personnel qui a accepté de limiter au maximum ses heures supplémentaires par une meilleure anticipation et répartition du travail.

Cette gestion serrée des dépenses et des prévisions, en particulier technologiques, contribuera à améliorer encore les résultats futurs.

Toutefois, il nous faut remarquer que cette rigueur aura ses limites, et que notre préoccupation doit se porter vers l'amélioration de nos recettes, qui sont malheureusement en décroissance régulière.

Nos recettes se sont élevées à 2.289.450,78 €. Elles sont beaucoup plus importantes que les deux années précédentes en raison du legs d'Andrée Bauduin qui s'élève à 694.364,92€, suite aux ventes de ses biens, en particulier de son appartement parisien. Remercions ici Clarisse Baruch, qui avait été mandatée par le CA pour suivre ce dossier, en tant qu'ancienne trésorière. Ainsi les recettes corrigées de cet apport exceptionnel s'élèvent-elles à 1.595.085,86 €.

Les dépenses se sont élevées à 1.607.675,15 €, avec un excédent de fonctionnement de 681.775,63€ correspondant au prix de la vente du legs, grevé de la dotation pour risques emploi de 13.093,13 €, plus les 503,83€ de bénéfice.

Nos dotations pour amortissement sont de 38.379,53 € contre 45.966 € au prévisionnel.

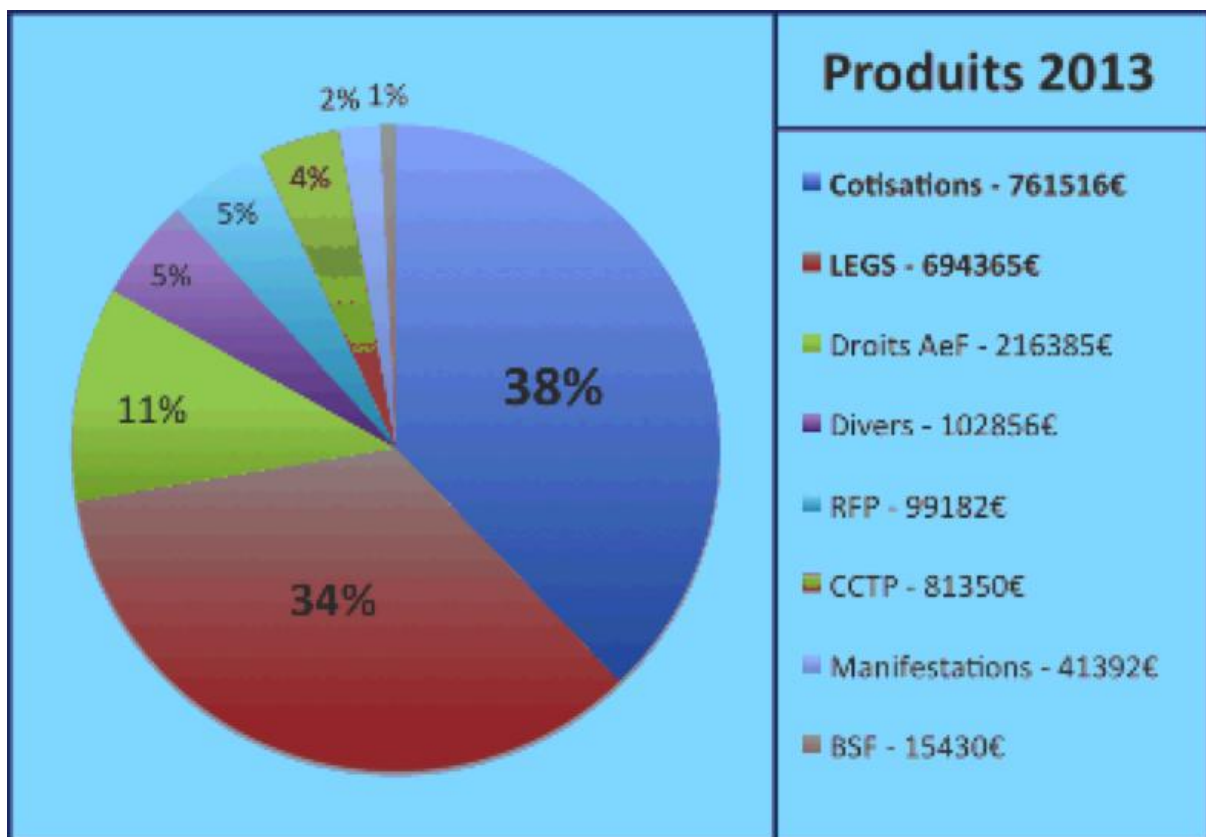
Il est important, également, de noter qu'une charge pour créances (cotisations) irrécouvrables de 18.213 € provisionnées à hauteur de 14.068 €, vient en partie impacter nos résultats pour 4.145 € de perte. Cela concerne les radiations après relance ainsi que les démissions sans paiement. Cette question des impayés reste une préoccupation de tous les trésoriers qui se succèdent.

Notre bilan au 31.12.2013 fait apparaître un total de nos actifs de 2.152.657 € dont 273.770 € d'immobilisations, 139.315 € de créances à recouvrer et 1.699.573 € de trésorerie dont 1.503.990 € de placée.

Dans le passif, nos fonds propres représentent 1.877.454 € soit plus de 87 % de nos actifs. Les provisions représentent 73.030 € et les dettes 202.173 €. Autant dire que notre situation financière est équilibrée tant à long qu'à court terme. Nous remercions les membres et les généreux donateurs pour leurs contributions et leur soutien.

## Produits 2013

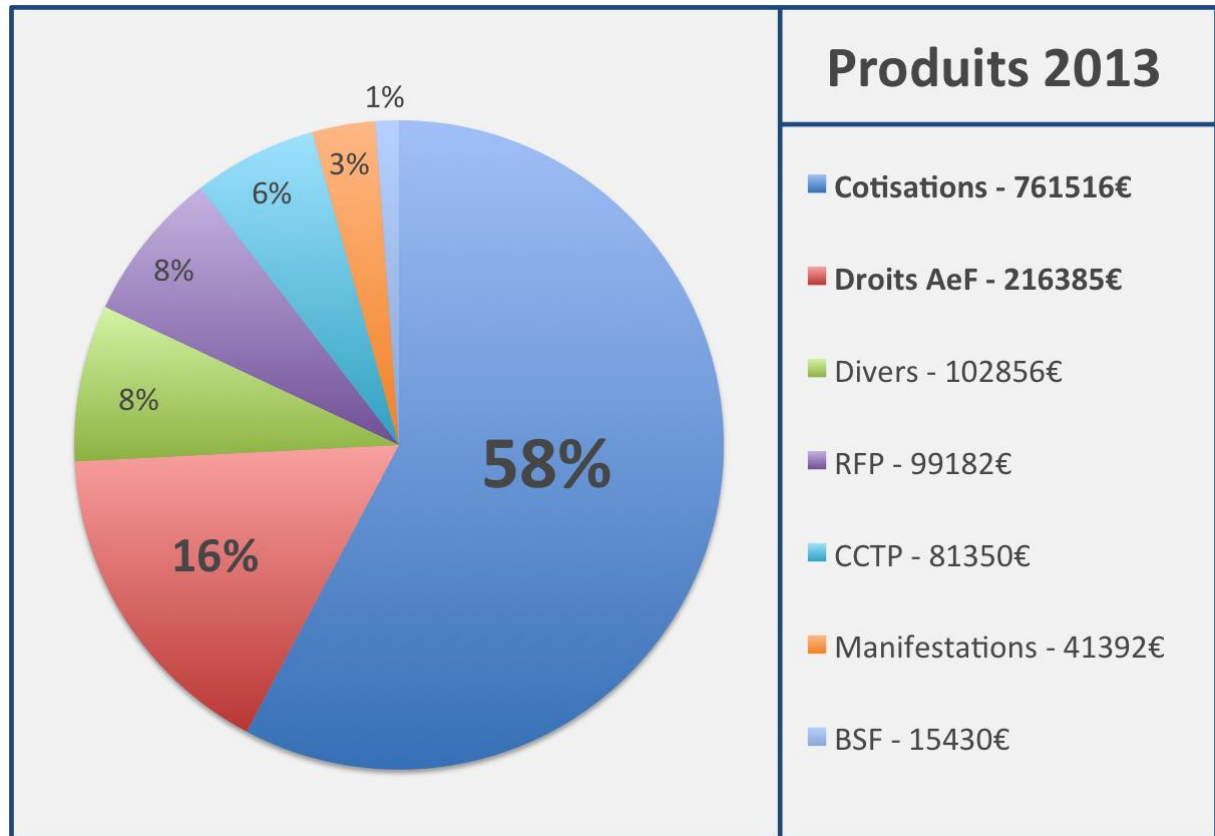
### Produits avec le legs



Le legs :

La donation Andrée Bauduin a été incluse à nos placements. La SPP n'ayant pas fait le choix ou n'ayant pas eu l'opportunité d'acheter ses locaux, elle doit faire face aux conséquences de cet état de fait. L'augmentation de ses réserves financières est la seule réponse raisonnable aux questions qui deviennent insistantes quant au réaménagement de la gestion du CCTP et quant aux locaux de la SPP.

## Produits sans le legs



Au 31 décembre 2013, les retards de règlements de **cotisation** s'élevaient à 76.000 €, répartis entre 53.800 € pour les membres et 22.500 € pour les AeF. Cela est évidemment préoccupant. Il est important de prendre la mesure de cette difficulté. Une Société comme la nôtre ne peut fonctionner sans le respect par tous du paiement des cotisations.

\* **Les activités scientifiques** de la SPP ont rapporté 359.028,50 € soit 88.471,50€ de moins que le budget provisionnel.

**Le colloque de la SPP :** il est habituellement bénéficiaire, même si ses frais de fonctionnement se sont considérablement accrus du fait des nouveaux tarifs de La Mutualité. Il était inscrit au prévisionnel 2013 pour un résultat de 6.833 €. Notre résultat global aurait donc pu être plus nettement bénéficiaire.

Le CSCA a proposé au CA de le reporter pour deux raisons, le souhait de préparer un colloque de la SPP plus ample et plus marquant, sur une journée et demi, et du fait de la tenue en 2012 de deux colloques de la SPP, en hommages à Joyce McDougall et à André Green, largement bénéficiaires tous les deux.

Le CA a mis actuellement à l'étude cette baisse des recettes des activités scientifiques. Le CSCA participe pleinement à cette réflexion.

Des courbes comparatives faites depuis 2004, du nombre d'inscriptions et des résultats pour chacune des activités, indiquent en effet une baisse assez généralisée des inscriptions. Par ailleurs, depuis 2010, des frais de secrétariat et de fonctionnement ont été évalués pour chaque activité, ce qui infléchit les résultats et limite les comparaisons possibles, mais le nombre d'inscriptions vient corroborer cet infléchissement.

Sont stables ou en progression en inscriptions :

- **Le colloque de la SPP** : après une diminution régulière des inscriptions depuis 2004, un léger frémissement à la croissance est à noter depuis 2011 ; avec une très nette progression en 2012.

- **Le congrès (CPLF)** : cette année, le calendrier a amalgamé le week-end de l'Ascension et les vacances scolaires de la région parisienne. Malgré cela, le CPLF a réalisé 287.275,35 € de recette pour 850 inscriptions, et un bénéfice de 39.260,63 €.

- **Le colloque de Deauville** : les inscriptions ont très légèrement progressé depuis 2012. Grâce à la rigueur de gestion ce colloque est passé de légèrement déficitaire à légèrement excédentaire.

- **Le colloque de la RFP** : grâce aux choix des thèmes et d'une salle au prix raisonnable, et grâce à l'envoi répété d'un mailing atteignant 9.000 noms, ce colloque voit ses inscriptions et ses résultats suivre une courbe ascendante.

Connaissent une baisse régulière :

- **Les conférences Vulpien** : elles ont encore enregistré une baisse de résultat, mais la possibilité de reprise d'une salle moins onéreuse devrait rétablir les résultats.

- **Le séminaire de formation permanente** : ses résultats sont régulièrement déficitaires, (en 2013, - 920 € et en 2014, - 3.738 €) du fait de frais de fonctionnement très élevés et d'une diminution régulière du nombre des inscrits.

- **Le séminaire Jean Cournut** : est en baisse constante depuis 2010, et de manière préoccupante en 2013. Le CSCA a proposé qu'il se tienne dès l'année 2013-2014 à la SPP même. Toutefois, le problème des salles et de la baisse récurrente des inscriptions sollicite une réflexion plus approfondie.

Autres colloques et activités :

- **Le colloque interne** : du fait de l'absence d'inscription et de sa gratuité, il est obligatoirement déficitaire.

Le nombre de participants nous reste inconnu, d'autant plus que certains membres viennent une seule demi-journée sur les deux. Le projet d'une fusion du SFP et du colloque interne devenant les « Rencontres de la SPP » est acquis par le CA et est à budgéter.

- **Les conférences Ste Anne** ont eu lieu à l'ASM 13 avec un léger coût, mais devraient pouvoir continuer avec la gratuité.

- *Les colloques en lien avec l'étranger* : le tout nouveau franco-madrilène a eu lieu à Madrid. Son résultat a été bénéficiaire pour l'association madrilène. Le colloque franco-italien s'est tenu dans les locaux de la SPP. Comme en 2009, il a été très excédentaire.

\* **La BSF** contribue à hauteur de 17.220,20 € (0,94%) du produit total. C'est plus que le prévisionnel du fait des ventes de photocopies en constante progression.

\* La SPP éditeur

Les ventes de la SPP Edition ont suivi une progression excédentaire ; ce qui permet de penser une poursuite possible et prudente de ce mode de publication. Ont été publiés :

- La bibliographie de Freud en français.

- Les deux hommages à Joyce McDougall puis à André Green. Rappelons qu'une souscription permet d'acheter les exemplaires à un coût moindre avant publication.

\* **Les PUF** : Les versements sur vente extérieure de volumes s'élèvent à 33.380,63 € ; ce qui est plus élevé que le prévisionnel, et en progression. Ce chiffre amalgame les résultats de la RFP et de la collection Monographie et Débats. Une étude est en cours afin de mieux différencier les deux, la RFP étant très bénéficiaire alors que les Mono sont déficitaires. Soulignons encore une baisse de la vente « papier » et une hausse du numérique. D'autre part, une légère baisse des abonnements est à noter chaque année.

\* **Le CCTP** : Le transfert des charges (81.349,49 €) est très légèrement au-dessus des prévisions mais identique au transfert de 2012.

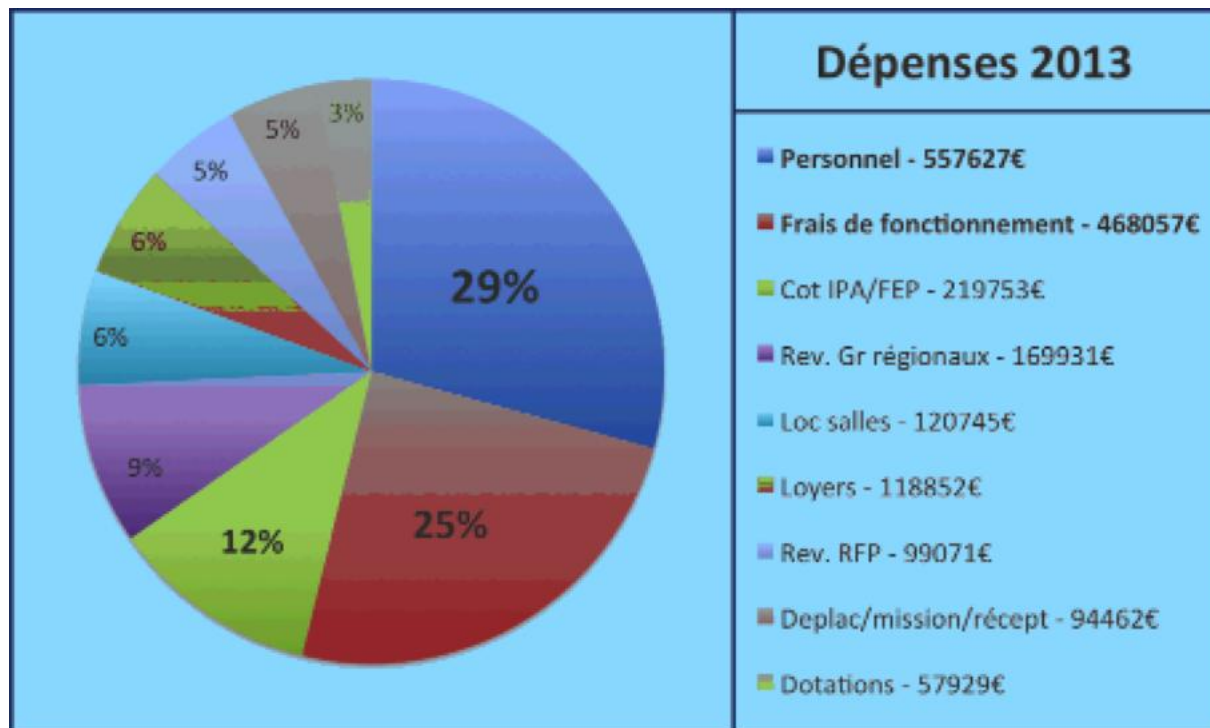
\* **Les produits financiers** : ils sont en hausse. Déjà très positifs en 2011 et 2012, ils atteignent 34.068,49 € en 2013, soit une nette progression par rapport au prévisionnel et aux années précédentes. Le renouvellement de ces placements est prévu fin mai.

**En conclusion**, rappelons que nos recettes dépendent naturellement et majoritairement de nos cotisations, des contributions et des droits des AeF, ainsi que des résultats de nos manifestations scientifiques, source et but de notre association.

Aussi, la plus grande rigueur est attendue des membres et des analystes en formation dans le règlement de leur cotisation et de leurs droits.

Enfin, pour finir, le résultat de l'année 2013, a permis au bureau et au CA de proposer le maintien tel quel de nos cotisations et de nos droits. L'appel aura lieu dans les semaines qui viennent, après le vote de notre prévisionnel par l'AGO.

## Dépenses 2013



Nos dépenses courantes s'élèvent à **1.607.675,15 €**. Elles sont en réduction de - 51.823,85 € par rapport au prévisionnel, et également par rapport au réel 2012.

Cette économie est le résultat d'une vigilance et d'une politique tenant compte des orientations technologiques moins onéreuses que celles traditionnelles. Certes, ce n'est pas 2013 qui en porte les fruits les plus probants, mais 2014.

Nous y avons été contraints compte tenu du prévisionnel voté l'an dernier, déficitaire de - 27.000 €.

Ainsi, pour la téléphonie en VoIP et les mails en Outlook.com, l'économie sur les années à venir avoisinera les 7000€ par an ; de même, nous avons supprimé les anciens contrats devenus très chers au regard de la concurrence qui a évolué.

Signalons aussi que les 20.000 € bloqués en provision pour l'affaire en référé qui oppose la SPP à un ancien prestataire informatique, n'ont pas été réintroduits dans le résultat 2013 et restent en provision.

\* **Les salaires** ont été légèrement plus élevés qu'au prévisionnel, 557.626,98 € (au lieu de 554.595 € prévus), du fait de réajustements de salaire. Ils représentent 34,97% des dépenses globales,

\* **Les loyers** ont été moindres qu'au prévisionnel, 120.744,70 €, du fait que la provision prévue d'un trimestre pour la location du rez-de-chaussée n'a pas été utilisée.

\* **Les locations de salles** s'élèvent à 118.851,54 €, soit 7,39%, en baisse par rapport au prévisionnel, la provision pour le colloque SPP n'ayant pas été utilisée, de même que celle du colloque franco-italien qui s'est déroulé à la SPP, ainsi que l'effort de gestion pour réduire les

locations de salle des activités scientifiques selon le nombre d'inscrits. A l'avenir, le séminaire Jean Cournut se déroulera si possible à la SPP.

\* **Les cotisations reversées** à l'API et à la FEP s'élèvent à 219.753 €, soit 13,67%, et sont conformes au prévisionnel ; **les versements aux groupes régionaux** s'élèvent à 99.071 €.

\* **Les dépenses de déplacements** ont augmenté. Elles sont dues aux nombreux membres de province inscrits dans les instances. Par contre les **missions /réceptions** ont très nettement diminuées, hormis le séminaire de formation permanente qui a maintenu les buffets de pause et un repas des intervenants très onéreux.

\* **Les honoraires** (28.857,96 €). Ils intègrent désormais le paiement d'un commissaire aux comptes, de notre expert-comptable, ainsi que les frais d'avocat rendus nécessaire par une demande de référé, et aussi par le CACA qui traite de dossiers d'éthique délicats.

\* **Les dotations aux amortissements et provisions** sont moins élevées que l'an dernier, mais plus qu'au prévisionnel, cela uniquement du fait que le budget étant à l'équilibre, notre expert-comptable en a profité pour provisionner de façon rétroactive une dotation **risque emploi** de 13.093,13 €.

Il faut ici signaler la dotation pour créances douteuses dont nous avons déjà parlé et qui vient en compensation des pertes dues aux démissions et des non-recouvrements de cotisations et droits.

\* **Les frais de fonctionnement** sont également très serrés et tenus en diminution en ce qui concerne les frais postaux, l'imprimerie et la fourniture administrative. L'utilisation des moyens numériques participe à cette baisse.

\* **L'informatique** : un énorme travail a été accompli en 2013 pour permettre la mise en place de la **base de données (BDD) de la SPP**, projet envisagé depuis 10 ans et mené sous ces deux derniers mandats. Il s'est terminé fin février 2014.

En même temps, le site de la SPP se mettait à fonctionner.

Le budget global informatique de 23.686,25 € est moins élevé que le prévisionnel de 25.000 €.

En 2014, la BDD passera en amortissements car elle est propriété de la SPP.

## Budget prévisionnel 2014

Compte tenu des résultats 2013, nous avons pu prévoir un budget prévisionnel à l'équilibre, tout en assurant la permanence des postes budgétaires.

\* **Les activités scientifiques** : le budget prévu est de 326.007 €, soit une diminution par rapport au budget 2013 (342.958,50 €).

\* **Les frais de déplacements, missions et réceptions** ont été réduits à 73.548 € contre 119.265 € en 2013. Comme les déplacements des membres des instances sont inévitables, il conviendra de réduire les budgets réception.

Le CPLF se déroulant à Montréal, il est à craindre un résultat bien moindre qu'habituellement. Mais le colloque de la SPP aura lieu cette année, et viendra, nous l'espérons, compenser le manque à gagner grâce à ses excédents.

La fusion du colloque interne et du séminaire de formation permanente en un nouveau colloque, « Les rencontres de la SPP », devraient réduire les frais et permettre de sortir des déficits respectifs de ces deux postes, mais cela ne concerne pas le prévisionnel de 2014 et prendra effet en 2015.

D'autre part, les conférences Ste Anne devraient retrouver une salle gratuite, ainsi que le séminaire Jean Cournut.

\* **Les salaires du personnel**, charges sociales et fiscales comprises augmentent très faiblement, 562.760€ (contre 557.626,98 € en 2013).

\* Les cotisations, contributions et droits :

L'équilibre budgétaire nous permet de maintenir les tarifs des cotisations, des droits et des contributions, sans augmentation. Pour mémoire :

- Membres titulaires : 1.250 €.

- Membres adhérents : 970 €.

- Psychanalystes honoraires : 400 €

- Psychanalystes correspondants : 240 €

- Droits des AeF : 900 € et des AAeF : 750 €

Et pour tous, le tarif de 99 € d'abonnement à la RFP.

\* Les PUF :

Le contrat avec les PUF a été re-signé pour 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. La RFP a obtenu une réévaluation des droits reversés à la SPP. Le % est passé du 12,5 à 13,5 % du chiffre d'affaires net hors taxes de l'année précédente, tous supports et tous canaux de distribution confondus.

La dématérialisation des deux bulletins, institutionnel et programme scientifique, s'est imposée à nous, les PUF acceptant de poursuivre la production papier des deux bulletins du CPLF, désormais totalement à leur charge. De même, elles continueront à contribuer au travail d'édition de ces deux bulletins.

Les deux bulletins, institutionnel et programme des activités scientifiques, sont diffusés sur notre site et par mails. Ils sont faciles d'accès et aisés à consulter en les déposant directement sur le bureau de nos ordinateurs. Nombre d'entre vous regrette néanmoins de ne plus avoir le programme sur support papier. Des devis ont été demandés. La production du bulletin programme seul coûterait 10.000 € à la SPP. Le CA n'a pas voulu ajouter cette dépense à un prévisionnel très difficile à équilibrer.

Nous remercions tous ceux qui ont permis l'élaboration de ce rapport, M. Barbier ainsi que M. Bahri, notre expert-comptable et son assistante, Mme Laraki Loubna.

Le 01.04.2014

Béatrice Ang  
Trésorière de la SPP

Panos Aloupis  
Trésorier adjoint